

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 22

Artikel: Les origines de l'enseignement de l'instruction civique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grec n'étaient acceptées qu'avec beaucoup d'hésitation. La mission française a pu en vérifier l'exactitude. D'après les mesures prises par M. Oppert, Babylone était protégée par une muraille de 81 kilomètres ; son périmètre était sept fois plus étendu que l'enceinte fortifiée de Paris et enfermait un territoire égal à tout le département de la Seine. Les sondages ont révélé un boulevard large de 60 m. qui longeait intérieurement le rempart. Vingt-cinq grandes artères, coupées par vingt-cinq voies d'égale largeur, divisaient en quartiers la ville située sur les deux rives de l'Euphrate. Un pont unique reliait les deux parties de la cité : il était long d'un kilomètre, son tablier, fait de madriers de cèdre était relevé chaque nuit.

A l'angle sud-ouest de Babylone s'élevait Borsippa, dernière forteresse qui servit de refuge à Nabonide à l'approche des armées de Cyrus (c. 538-529). Là se dresse encore le *Birs Nimroud*, ou la *Tour de Nemrod* que la tradition identifie avec la Tour de Babel dont il est parlé au chapitre XI de la Genèse. La tour a 46 m. de hauteur, avec un pourtour de 710 m. Cette construction est entièrement en briques ; toutes portent l'estampille de Nébuchadnezzar II (Nabuchodonosor). Mais Rawlinson a retrouvé au pied de la tour un cylindre couvert d'une inscription où le monarque babylouien raconte que cette tour a été reconstruite par ses soins, qu'elle a la forme et la hauteur des observatoires de Chaldée ; les sept étages ont été consacrés au sept planètes. L'inscription dit encore que cette tour remonte à un roi très ancien, dont le nom n'est plus même connu et qui n'a pu l'achever. M. J. Oppert crut d'abord y lire une allusion à la confusion des langues, mais notre compatriote, Joseph Grivel prouva qu'il n'en était pas ainsi. Cependant, le nom de la tour (*ziggourat* ou souvenir), son origine, sa situation, la tradition de son inachèvement, semblent autoriser à conclure que c'est bien là que s'éleva la fameuse *Tour de Babel*.

Malheureusement, le riche butin archéologique de la mission française sombra dans les eaux du Schat el-Arab. A cette heure une mission allemande a repris les fouilles des ruines de l'antique cité de Babylone.

(A suivre).

— * —

Les origines de l'enseignement de l'instruction civique

Une branche nouvelle apparaît et tend à se développer dès les premiers mois de la République helvétique, en 1799, branche complètement inconnue sous l'ancien régime, l'instruction civique. Depuis une année, les « ci-devants » sujets de LL. EE., sont des citoyens ; ils ont à donner leur avis sur la constitution et les lois ; ils ont à vivre de vie civique : une

éducation civique s'impose donc. Aussi le régent de Bossonnens enseigne-t-il à côté « des devoirs d'un chrétien, ceux d'un vrai citoyen envers ses gouvernans tant spirituelles que temporelles (*sic*) ¹ ». « Quand les enfants seront à même de recevoir les instructions sur la Constitution et les lois de la République, dit à son tour l'abbé Musy, les instituteurs de l'école de Romont se réjouissent par avance de leur en donner une connaissance suffisante, afin de former leur cœur de bonne heure aux vertus républicaines qui doivent caractériser le brave homme et le bon citoyen ² ». Outre les vérités de « la religion catholique et apostolique », on apprend dans l'école d'Aumont « l'idée du pur patriotisme et du bon citoyen, etc. ». Et l'agent national de ce village ajoute « D'un côté, il serait à souhaiter et même très à propos que l'on fit parvenir un exemplaire de la Constitution helvétique à chaque écolier et de l'autre un petit volume abrégé des lois constitutionnelles et, par l'explication succincte les devoirs de chaque citoyen en particulier et les attributions des autorités constituées. Cela étant, ce sera le vrai moyen d'accélérer l'organisation de la République et de faire disparaître les idées et les faux préjugés du fanatisme et de la discorde, etc. Le peuple, pas assez instruit sur la nouvelle institution et doutant fort sur les pouvoirs et les attributions des autorités, méconnait souvent les remontrances les plus légitimes en abusant de sa souveraineté pour s'en tenir à de chimériques et frivoles persuasions. Moyens qui raniment sans cesse les ressorts du fanatisme, de la malveillance et des faux bruits répandus par les émissaires oligarchiques ³ ». On peut constater que les beaux esprits de la campagne avaient appris déjà le pathos révolutionnaire et savaient faire sonner les mots creux.

E.-D.

Conférence inspectoriale

Parmi les nombreux tractanda qui figuraient à l'ordre du jour de la conférence inspectoriale du 26 novembre, il convient de relever les points suivants qui pourront intéresser particulièrement le corps enseignant.

Les Commissions désignées par la Direction de l'Instruction publique pour l'adoption d'un modèle définitif de bancs pour l'élève, de pupitre du maître et d'armoire pour le musée sco-

¹ Bossonnens. *Enquête de Stupfer* (archives cantonales).

² Rapport Musy.

³ Enq. Aumont.